



Mairie de Châtelneuf

135 rue de l'Eglise

42940 CHATELNEUF

Téléphone 04.77.76.84.29

Mail :mairie.chatelneuf@orange.fr

## **Procès-Verbal du Conseil Municipal séance du Lundi 18 Juillet 2022**

**Présents :** M. PELARDY Marc Maire, M. YAHIAOUI Kamel Adjoint, M. CHARLES Lionel, M. DUCHEZ Norbert, M. MURE Anthony, M. CHAZAL Guillaume et M. PASCAL Henri

**Excusées :** Conseiller MARINO Elisabeth Adjointe (Pouvoir à M. YAHIAOUI, Mme JOANDEL Stéphanie, Mme ROCHETTE, Marie France (Pouvoir à M. PELARDY)

**Secrétaire de Séance :** YAHIAOUI Kamel

**Convocation du :** 5 Juillet 2022

---

### **Validation du Compte Rendu du CM 30 Mai 2022 :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le compte rendu du 30 Mai 2022

#### **20 h 00 : M. le Maire ouvre la séance et présente l'ordre du jour :**

- Délibération pour Comptabilité : Nouvelle Nomenclature M57
- Délibération des nouveaux tarifs de location de la salle d'animation pour 2023/2024
- Délibération demande de gratuité sur la location d'un garage suite aux intempéries orageuses du mois de juin
- Questions diverses :
  - Demande d'avancement grade en tant qu'adjoint technique principal de deuxième classe d'un agent communal des écoles,
  - Participation financière des écoles des communes du réseau montagnes,
  - Demande d'achat de tapis d'éveil et d'un tableau supplémentaire pour la rentrée 2022/2023

#### **1- Délibération pour Comptabilité : Nouvelle procédure M57**

M Le Maire expose au conseil qu'actuellement la nomenclature pour la comptabilité dans les communes de moins de 500 habitants est la M14. La loi « Notre » impose aux communes de passer à la norme M57 à partir de 2024. Après une réunion avec le conseiller aux décideurs locaux, il nous est possible de passer à la norme M57 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le passage en M57 au 01/01/2023.

**2- Délibération des nouveaux tarifs de location de la salle d'animation pour 2023/2024**

M. Le Maire prend la parole. Sur ce sujet, au vu de l'augmentation des charges liées au fonctionnement de la salle d'animation (coût des ménages, électricité, chauffage, eau), du fait que les tarifs de location sont gelés depuis 2017, il est proposé au Conseil de revaloriser ces tarifs. Il a aussi été demandé de retravailler sur le règlement intérieur de la salle, sur les nuisances sonores qui affectent la tranquillité des riverains de la salle d'animation. M. YAHIAOUI propose que le conseil travaille sur cette question que celui-ci revoit et améliore de manière dissuasive, le règlement intérieur dédié à cet espace. Enfin, il est décidé d'octroyer deux gratuités de location de salle par an à chaque association du village, il restera toutefois à régler la partie ménage qui passera aussi à 110 euros (cent dix euros). Toutes ces informations seront mises à jour dans l'onglet « salle des animations » de notre site. Le Conseil vote pour la revalorisation des tarifs.

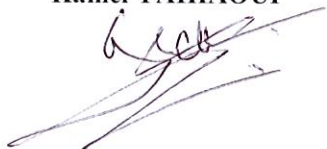
**3- Délibération demande de gratuité sur la location d'un garage suite aux intempéries orageuses du mois de juin**

M. YAHIAOUI nous fait part de problèmes survenus lors des orages du début d'été et qui ont créé des infiltrations dans le garage d'un des locataires. M. YAHIAOUI nous transmet la demande du locataire de faire une gratuité sur ce loyer de garage motivant les désagréments supportés sur son matériel stocké à l'intérieur. Au vu de la vétusté de ce garage M. YAHIAOUI propose de louer ce garage à titre gratuit jusqu'à la fin du bail du locataire soit le 20/10/2022. Le Conseil approuve cette décision.

**23 h 00. Le maire Clôture la Séance.**

**Le Secrétaire de Séance,**

**Kamel YAHIAOUI**



**Le Maire, Marc PELARDY**

